

Date: 31.03.2020

LA LIBERTÉ

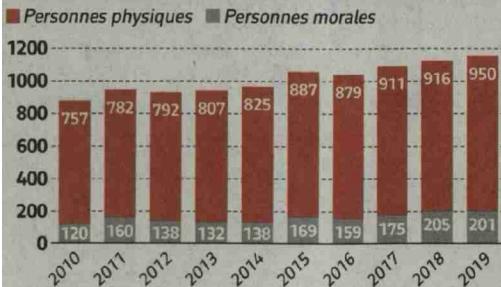
L'Etat de Fribourg affiche un bénéfice de 12 millions. Mais la menace du coronavirus plane sur la suite

Le calme avant une tempête fiscale

LA FISCALITÉ FRIBOURGEOISE EN CHIFFRES

ÉVOLUTION DES IMPÔTS

En millions de francs



Avant opérations de clôture, le compte de résultats enregistre en 2019 un excédent de revenus de 82,1 millions de francs.

Infographie: V. Regidor
Source: Etat de Fribourg
Photo: C. Rappo

UTILISATION DES IMPÔTS PAR FONCTION

Sur 100 francs



« NICOLAS MARADAN

Comptes 2019 » Jusqu'ici, tout va bien. Extraite d'un film de Mathieu Kassovitz, cette citation illustre bien l'état des finances cantonales. Présentés hier matin à la presse, les comptes 2019 de l'Etat de Fribourg affichent en effet un bénéfice de 12,1 millions de francs pour un total des charges de 3,68 milliards de francs (soit 107 millions de plus que lors de l'exercice précédent).

Avant opérations de clôture, le compte de résultats enregistre même un excédent de revenus de 82,1 millions de francs. Mais les années prochaines s'annoncent d'ores et déjà plus incertaines. D'une part, avec l'entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2020 de la réforme fiscale, dont les bienfaits restent à confirmer.



«Les prévisions concernant l'impôt anticipé ont toujours été trop pessimistes»

Laurent Yerly

Mais aussi et surtout à cause de la pandémie de coronavirus qui paralyse l'économie depuis plusieurs semaines (voir interview ci-dessous). L'éclatante santé des comptes de l'année

passée s'explique par des revenus en hausse de 3,3% par rapport au budget. Plusieurs raisons à cela, notamment une part inattendue au bénéfice de la Banque nationale suisse (BNS) de 49,5 millions de francs ou une progression significative de la part à l'impôt anticipé, avec 13,1 millions de plus qu'escompté.

«Depuis 2015, année de l'abandon par la BNS du taux plancher qui liait le franc suisse à l'euro, les fluctuations de cet impôt ont été très marquées. Et, jusqu'à maintenant, les prévisions émanant de la Confédération ont toujours été trop pessimistes», relève le trésorier d'Etat Laurent Yerly.

Progression constante

Autre facteur: la fiscalité des personnes physiques est en hausse de 3,7% par rapport à 2018, représentant au total 949,9 millions de francs. En revanche, l'imposition des entreprises n'a rapporté que 200,9 millions de francs, soit 4,4 millions de moins que l'année précédente. Mais le conseiller d'Etat Georges Godel rappelle: «En 2018, la situation était exceptionnelle, en raison notamment de sorties d'allègements fiscaux. Ce qui compte, c'est la progression sur la durée, qui est toujours en forte croissance. Pour les personnes morales et physiques, la hausse est de 31% sur dix ans. Cela représente 274 millions de francs de rentrées fiscales supplémentaires par année par rapport à 2010. Et pour les personnes morales uniquement, la progression, dans le même temps, est de 67,5%.» A noter également une évolution réjouissante des impôts conjoncturels,

notamment les droits de mutations (+10% par rapport à 2018).

En tout, la fiscalité cantonale a pesé l'an dernier plus de 1,4 milliard de francs, soit une progression de 3,1%. Le bon résultat de 2019 permet au canton de faire quelques réserves, notamment en lien avec l'assainissement de la Caisse de prévoyance du personnel de l'Etat de Fribourg (CPPEF).

De plus, 25 millions de francs sont attribués aux fonds d'infrastructures et 16 millions aux fonds de recherche, d'innovation et de développement de la Haute Ecole spécialisée de Suisse occidentale (HES-SO) et de l'Université de Fribourg. Comme l'année dernière, une provision de 15 millions de francs permettra de réduire les pertes cumulées au bilan de l'Hôpital fribourgeois (HFR). De plus, 6 millions de francs serviront à l'assainissement de la décharge de la Pila. Georges Godel précise: «Chaque année, compte tenu des bénéfices que nous réalisons, nous alimentons cette réserve dédiée à la Pila. Actuellement, elle s'élève à 18 millions de francs.»

Plus de 1,3 milliard

A relever encore que la masse salariale de l'Etat de Fribourg pesait en 2019 un peu plus de 1,3 milliard de francs, soit une augmentation de 1,7% par rapport à l'année précédente. «Pour 2019, le rapport entre la masse salariale et la fiscalité cantonale est de 93,2%, alors que nous avons connu des années où cela dépassait les 100%. Cela démontre que nous maîtrisons la situation», indique le conseiller d'Etat. Il ajoute que cette hausse s'explique d'une part par une opération de pérennisation de montants forfaitaires en postes

fixes (ce qui représente 38 équivalents plein-temps). Et d'autre part par la cantonalisation des services d'intégration au niveau de l'enseignement obligatoire (+32 postes).

Enfin, en cumulant les investissements bruts et les crédits dépensés pour entretenir les bâtiments et les routes, le volume total des travaux atteint pour l'an passé quelque 215,4 millions de francs, soit 9,5% de moins que ce qui figurait au budget. »

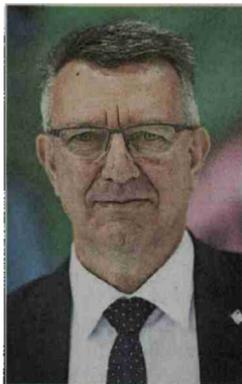
RÉACTIONS À GAUCHE ET À DROITE

Commentant les comptes 2019 de l'Etat de Fribourg, le PDC salue «une sage gestion financière» tout en notant «l'urgence de soulager fiscalement les personnes tant morales que physiques». Les démocrates-chrétiens estiment en outre «rassurant de savoir qu'en cas de crise, les finances du canton sont solides et permettent des mesures rapides en faveur de la population et de l'économie». De son côté, le Parti socialiste estime que «ce bénéfice devrait inciter le gouvernement à ne plus couper systématiquement dans les budgets du service public». Le parti à la rose regrette aussi que toutes les «dépenses prévues au budget n'aient pas pu être suivies de réalisations concrètes». Il ajoute: «Il serait temps que le gouvernement se dote d'un outil efficace et dynamique de suivi des investissements.» La

Fédération du personnel de l'Etat de Fribourg (FEDE) salue la bonne santé financière du canton de Fribourg. En faisant allusion à l'engagement du personnel soignant face au coronavirus, elle remarque: «Ceux qui jugeaient que l'Hôpital fribourgeois et son personnel coûtaient trop cher se font on ne peut plus discrets.»

La FEDE indique en outre qu'elle relancera cette semaine une campagne de soutien envers l'hôpital public, avec des badges. Enfin, le Syndicat des services publics réclame que 10 millions de francs soient immédiatement investis pour permettre à l'Hôpital fribourgeois d'engager l'équivalent de 100 équivalents plein-temps. Il souhaite également une augmentation de salaire destinée à compenser l'effort extraordinaire demandé au personnel hospitalier. NM

TROIS QUESTIONS À GEORGES GODEL



GEORGES GODEL
Ministre des Finances.

Les comptes 2019 sont excellents. Mais quel sera l'effet de la pandémie de coronavirus sur les comptes 2020?

Au niveau fiscal, une chose est sûre: la pandémie aura des conséquences sur 2020 et les années à venir. Les répercussions sur les comptes de l'année en cours dépendront bien sûr de la situation économique des personnes physiques et des personnes morales. Evidemment, si des contribuables estiment qu'ils vont moins gagner, ils ont la possibilité de diminuer leurs acomptes mais à leurs risques et périls, car ils pourraient devoir payer des intérêts. Toutefois, il est encore trop tôt pour connaître l'ampleur des conséquences de la pandémie. Mais plus ça dure, plus ça coûtera cher, c'est une évidence.

A cause du coronavirus, la société tourne aujourd'hui au ralenti.

Quelles conséquences pour les contribuables fribourgeois?

La majorité des acomptes 2020 a été envoyée récemment et va donc être payée dès la fin mai. En revanche, le délai de paiement sur les décomptes d'impôts envoyés à partir du 17 mars dernier passe de 30 jours à 120 jours. Il est en outre possible que ces décomptes arrivent avec un peu de retard. D'une part parce que le délai pour le dépôt de la déclaration d'impôts des personnes physiques, fixé normalement au 31 mars, est reporté au 30 juin. D'ailleurs, l'année passée à la même époque, 100 000 déclarations avaient déjà été déposées. Aujourd'hui, il n'y en a que 87 000. Cela pourrait décaler l'envoi du décompte. D'autre part, afin de respecter les prescriptions de l'Office fédéral de la santé publique et du Conseil d'Etat, le Service cantonal des contributions a dû revoir son mode de fonctionnement. Le télé-

travail induit un certain nombre de défis techniques. Là aussi, cela peut créer un décalage, dont l'ampleur dépendra de la durée des mesures de protection de la population. Mais la sécurité des collaborateurs et collaboratrices a clairement la priorité sur l'avancement des travaux.

Une autre incertitude planera sur les comptes 2020, à savoir la réforme fiscale, entrée en vigueur au 1^{er} janvier.

Je ne me fais aucun souci concernant l'application de la réforme fiscale. Le budget 2020, équilibré, a été fait en tenant compte de ce changement, en se basant sur des chiffres fiables. Et je peux garantir que tous les chiffres que nous avons annoncés au moment de la votation populaire en juin 2019 se confirment. Mais, évidemment, la pandémie engendre certains changements et beaucoup d'incertitudes. >> NM